



INSCRIPTIONS - SAISON 2020-2021

DATES : du jeudi 25 juin au vendredi 3 juillet 2020

REPRISE DES INSCRIPTIONS : 25 août en fonction des places disponibles

Cette inscription ne sera rendue **définitive que fin août/début septembre**, si le dossier est complet et après paiement de la cotisation

Procédure pour la saison 2020-2021 :

- Tout se passe sur notre site : <http://www.agt01.fr/inscriptions-2020-2021/>
- Vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne sans oublier de cliquer sur « envoyer »
- Vous devez fournir une photo et l'attacher au formulaire. Depuis une tablette ou un téléphone, vous pouvez directement prendre la photo depuis le formulaire. Pour les réinscriptions, l'ancienne photo peut être réutilisée
- Vous pouvez également attacher un certificat médical au formulaire, mais vous pouvez nous le faire passer plus tard si vous ne l'avez pas encore, par mail ou par courrier physique. Attention : pas de reprise des cours sans certificat valide !
- Enfin vous pourrez payer directement les 42€ de licence en ligne par carte bleue si vous le désirez. Dans le cas contraire, merci de nous faire parvenir sous 10 jours un chèque qui sera encaissé début Septembre

Votre dossier devra ensuite être validé par le paiement de la cotisation annuelle fin août/début septembre. Un mail vous sera envoyé en temps utile

Adresse de l'AGT pour vos documents papier :

Bureau AGT : Complexe Sportif – 604 Rue de Combes - 01710 Thoiry

Une boîte aux lettres est également à votre disposition à l'entrée du parking du complexe.



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062
Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique





Rappels Importants

- **1 DOCUMENT MANQUANT = DOSSIER NON ACCEPTE !**
- **MODALITES DE PAIEMENT** : Carte Bleue, Chèques ou Espèces
- **DESISTEMENT** : Merci d'en informer le club **par écrit** (courrier ou e-mail) au plus vite afin de nous permettre de contacter les personnes sur liste d'attente.
- **Les frais de licences restent acquis au club. Pas de remboursement** de cotisations en cours d'année.
- **1 SEANCE D'ESSAI POSSIBLE (un dossier d'inscription complet est nécessaire)**

Informations complémentaires

- **Paiements échelonnés**
Vous pouvez payer le montant de l'inscription au moyen de 3 chèques (les montants vous seront indiqués à l'inscription). Ils seront encaissés : le 1^{er} chèque à l'issue de la **1ère séance d'essai**, puis pour les suivants les 1^{er} novembre 2020 et 1^{er} janvier 2021. **La cotisation annuelle ne sera pas remboursée après la séance d'essai**, même si l'adhérent quitte temporairement ou définitivement le club en cours de saison.
- **Séance d'essai**
En cas de désistement, les parents doivent prévenir le club de l'arrêt de l'activité de leur enfant **avant la 2^{ème} séance programmée et par écrit**.
- **Règlement intérieur**
Il est disponible au bureau, consultable à l'affichage ou sur le site internet (<http://www.agt01.fr/>)



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062
Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique

